

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- |   |                      |
|---|----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation                      | contact@mupras.com   |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge                  | pec@mupras.com       |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | adhession@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-608034

N<sup>o</sup> 6272  
test

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule	11109	Société	RAM
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre	
Nom & Prénom : JABBAR Younes			
Date de naissance : 09-06-1978			
Adresse : Rue des N° 31 April 77 Rouja le Hdy Bennani			
Tél. : 066171171		Total des frais engagés	
Dhs			

Cadre réservé au Médecin	
Cachet du médecin :	
Docteur Ouadie BENNAI Pédiatre Homéopathie 158, 8e Bourgogne Apt. N° 26 Résid. Shawar Casablanca - Tel. 05 22 43 04 73 GSM 05 61 42 44 46	
Date de consultation :	
Nom et prénom du malade : JABBAR YAD	
Age: 41	
Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint	
Nature de la maladie : Table droite	
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.  
Fait à : CASA  
Signature de l'adhérent(e) : Le : 07/03/2012

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17/01/2011	(N)		250 DIL	INP : 09 00 00 00 00 00 Docteur Ouidia BENZOUZ Pédiatre Homéopathe N° 20 Avenue Abd. Swar Casablanca - Maroc Téléphone : 051 22 43 04 73 Fax : 051 22 44 46

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE NASSER BENAZZOUZ Ibissat N° 51 Rue A. Mazra Hassani - Casablanca Tél : 052 06 38 00	17/11/11	27.84,

### ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

### VOLET ADHERENT

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

COEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS	
DEBUT D'EXECUTION	
FIN D'EXECUTION	
COEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS	
DATE DU DEVIS	
DATE DE L'EXECUTION	

**O.D.F**  
**PROTHESES DENTAIRES**

**DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE**

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION**

# الدكتور وديع بناني

Dr. Ouadie BENNANI

Pédiatre  
Homeopathe

Maladies des Enfants et Nourrissons  
Lauréat de la Faculté de Médecine de Tours  
Ancien Pédiatre des Hôpitaux de France  
Allergologie infantile et Asthme



إخلاصي في أمراض الأطفال والرضع  
والطب المثلثي  
خريج كلية الطب بتور - فرنسا  
طبيب الأطفال سابقاً بمستشفيات - فرنسا  
أمراض الجهاز التنفسي والحساسية

بالموعد

Sur rendez-vous

Casablanca, le .....

17 JAN. 2022

JARSA R JAD

36,20

1S

① ERLUS

131,70

1S

② NASALIS

HARMACIE MAZ  
INE BENAZZOUZ Ibtissam  
N° 51 Rue 4 Mazoia  
Hay Hassani Casablanca  
Tel : 06 61 42 44 46

21,50

③ coprolect.

89,00

④

278,40

Docteur Ouadie BENNANI  
Pédiatre  
Homeopathe  
159, Bd Bourgogne Apt. N° 26 Résid. Shwan  
Casablanca Tél. 05 22 43 04 78  
Fax 05 22 43 04 79

1S

# ZENmag® MAGNESIUM

Magnésium, Mélisse et Vitamine B6

Sirop

Sans sucre

Sans alcool

avec édulcorant

Stress

Nervosité

Troubles du Sommeil

LOT 090541/FC6

PER 05/2024

PPC 89,00

Flacon 150 ml

**Nasonex®**

50 microgrammes/dose  
Suspension pour  
pulvérisation nasale



6 118001 150199 >

NASONEX® 50 µg/dose  
Suspension pour pulvérisation nasale  
Flacon de 120 doses  
P.P.V: 131.70DH

Distribué par MSD Maroc



6 118001 150199

RESPECTER LES DOSES PRÉSCRITES

UNIQUEMENT SUR ORDONNANCE - LISTE I

Lire la notice avant utilisation.

TENIR HORS DE LA  
PORTÉE ET DE LA VUE DES  
ENFANTS.

6 118000 020356



Non remboursable



COQUELUSÉDAL PARACÉTAMOL 50  
12 SUPPOSITOIRES ENFANTS

# Coquelusédal Paracétamol 250

ENFANTS

12

suppositoires

LOT 212982  
EXP 11/24  
PPV 21.50 DH

Toux • Fièvre • Etats grippaux

ELERTE

**0,5 mg / ml**

**VOIE ORALE**



**Flacon de 100 ml**

**Lot :**

**Per :**

**PPV :**

**36120**

